

**Séance du 26 Mars 2012  
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

*Monsieur Le Maire ouvre la séance et soumet les procès-verbaux des conseils municipaux du 6 Février 2012 et du 5 Mars 2012 à l'approbation. Deux questions supplémentaires sont inscrites à l'ordre du jour : « Budget primitif 2012 – budget annexe lotissement Croix Rouge et demande de subvention » le conseil municipal approuve à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour, de ces sujets.*

**APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2011**

*Monsieur François BORDE, présente le compte administratif de l'année 2011 qui laisse apparaître les résultats suivants :*

<u>Section d'Investissement</u>	
- Recettes	31 759.87 €
- Dépenses	32 886.84 €
- Soit un déficit de	1 126.97 €

<u>Section de fonctionnement</u>	
- Recettes	83 510.53 €
- Dépenses	84 524.05 €
- Soit un déficit de	1 013.52 €

*Monsieur François BORDE sort et Monsieur Didier FIRMAIN prend la présidence de la séance.*

*Hors de la présence de Monsieur François BORDE, Maire, le Conseil Municipal approuve (13 voix pour) le Compte Administratif 2011.*

*Monsieur François BORDE reprend la présidence de la séance.*

**APPROBATION COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT 2011**

*Le Conseil Municipal : après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.*

*Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2011. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que les résultats de la comptabilité du receveur sont conformes à ceux de l'ordonnateur, en tenant compte des écarts de conversion en Euros en accord avec la Trésorerie de Blois Agglomération*

*1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; 2° Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

**APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE 2011**

*Monsieur François BORDE, présente le compte administratif de l'année 2011 qui laisse apparaître les résultats suivants :*

<u>Section de fonctionnement</u>	
- Recettes	1 040 384.31 €
- Dépenses	510 994.28 €
- Soit un excédent de	529 390.03 €

<u>Section d'Investissement</u>	
- Recettes	359 918.51 €
- Dépenses	512 052.37 €
- Soit un déficit de	152 133.86 €

*Monsieur François BORDE sort et Monsieur Didier FIRMAIN prend la présidence de la séance.*

*Hors de la présence de Monsieur François BORDE, Maire, le Conseil Municipal approuve (13 voix pour) le Compte Administratif 2011.*

*Monsieur François BORDE reprend la présidence de la séance.*

## **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION COMMUNE 2011**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011,

- statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011,

- constate que le Compte Administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de	529 390.03 €
- un déficit cumulé d'investissement de	152 133.86 €
- un solde négatif de restes à réaliser de	65 188.59 €

I - Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit à titre obligatoire : au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 217 322.45 Euros - le solde disponible est affecté comme suit : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 312 067.58 €

## **APPROBATION COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNE 2011**

Le Conseil Municipal : après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2011. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les résultats de la comptabilité du receveur sont conformes à ceux de l'ordonnateur, en tenant compte des écarts de conversion en Euros en accord avec la Trésorerie de Blois Agglomération

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; 2° Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires; 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ; Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **TAUX DES TAXES 2012**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes comme suit :

-Taxe d'habitation	11.15%
-Taxe foncière (bâti)	16.59%
-Taxe foncière (non bâti)	34.37 %

## **BUDGET PRIMITIF 2012 - COMMUNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote (13 voix pour) le Budget Primitif (Commune) 2012 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, comme suit :

- 985 355€ pour la section de fonctionnement
- 848 041 € pour la section d'investissement

## **DESIGNATION D'UN SUPPLEANT AU CONSEIL ET BUREAU COMMUNAUTAIRE A AGGLOPOLYS**

Ce sujet est ajourné, des informations complémentaires doivent nous parvenir de la Communauté d'Agglomération.

## **BUDGET PRIMITIF 2012 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CROIX ROUGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote (13 voix pour) le Budget Primitif 2012 – Budget annexe lotissement Croix Rouge qui s'équilibre en recettes et en dépenses, comme suit :

- 100 000€ pour la section de fonctionnement
- 100 000 € pour la section d'investissement

## **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire informe les membres présents que des demandes de subventions ont été déposées en Mairie au nom des organismes suivants : Secours Catholique. Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide à l'unanimité de ne pas donner de subvention à cette association.

## INFORMATIONS

- *La commission bâtiment s'est réunie le 20 Mars 2012. Il est proposé de choisir l'entreprise NONY qui effectuera les travaux de pose de volets roulants solaire et d'une marquise au-dessus de la porte d'entrée au cabinet médical suite à la demande du médecin.*
- *La commission activités culturelles et sportives s'est réunie le 22 Mars 2012.*
  - *Il a été proposé de choisir les groupes Les Shows du cuivre et La tête dans l'sac pour la fête de la musique qui se déroulera le 15 Juin 2012.*
  - *La fête nationale sera célébrée le 14 juillet 2012 avec un repas et une retraite aux flambeaux. Des devis vont être demandés en ce sens.*
  - *L'année prochaine, la fête nationale sera fêtée le 12 Juillet 2013 avec un feu d'artifice, un repas et une retraite aux flambeaux.*
- *Le conseil municipal se réunira le Lundi 16 Avril 2012 à 18h30 en son lieu habituel.*